VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 22 MAI 1918 — No. 28

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

T[...]es communications concernant [...] ou l'imprimerie devront être [...]
[...] Manitoba
42[...] PROVENCHER
SAINT-[...] - MANITOBA
Té[...] Main 3377

HOCKEN

"La récente législation rend impossible toute autre évasion, et le pouvoir persuasif de la mitrailleuse a donc eu une bonne influence dans la cité "de Québec.

"Ceux qui peuvent trouver du mérite dans l'enrôlement des Canadiens-"français sous les présentes conditions, sont faciles à contenter."

L'imbécile qui divague de la sorte est le nommé Hocken l'un des députés de Toronto; l'humble ville qui s'est décernée depuis longtemps le nom de ville Reine du Canada.

Plus bêtement ignorant et plus stupidement étroit que ce fielleux citoyen de Toronto, ne peut se trouver,

Les pauvres infortunés qui trainent leurs vies misérablement dans les hôpitaux de la Longue Pointe, et de Selkirk, sont moins encombrants et moins dangereux que cette buse.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que ce monsieur est aujourd'hui l'un des pilotes chargés de conduire la barque dé l'Etat à bon port.

Dans ce temps de crise où la pondération du jugement et l'esprit le plus généreux devraient guider les hommes et la nation, il est souverainement déplorable d'avoir à subir les assauts injurieux de ce personnage grossier.

Si c'est avec ça que l'on veut amener l'harmonie dans le pays, on n'est vraiment pas difficile, ou bien, l'on est souverainement éffronté.

Nous sortons à peine d'une campagne électorale où l'on a couvert le nom Canadien-français des insultes les plus odieuses, des attaques les plus viles, des calomnies les plus noires.

D'un bout à l'autre du Canada, chefs comme fretins, citoyens jusque la soucieux de la réputation de leur langage, comme le vulgaire fort en gueule de la rue et le lâche menteur, type Hocken, se sont époumonés à qui mieux mieux, pour attiser le feu de la haine, de la discorde et des plus basses passions, dans un effort suprême, pour faire croire au monde civilisé que les seules âmes bien nées, que les seuls patriotes et les seuls braves, étaient les citoyens de langue anglaise.

L'on a voulu convaincre l'univers que le peuple Canadien-français était un peuple de parias.

On a voulu le mener à coups de bottes et à coups de triques.

Il s'est cambré! voilà tout.

Il a relevé le front sous l'outrage! Rien de plus.

Sur son courage, sa noblesse de caractère et sa vaillance, il n'a, de personne à recevoir une leçon.

Son histoire est faite de souffrances, de luttes, de fidélité et de loyauté.

Il ne se courbera jamais en face de la menace!

Le Canadien-français a toujours été bon enfant, trop bon enfant peut-être.

Les chefs anglais qui ont voulu le traiter avec justice et considération, ont toujours obtenu de lui, tout ce qu'ils ont voulu; aussi longtemps qu'ils n'ont pas essayé à violer l'usage de leur langue maternelle et leurs droits de conscience.

Au commencement de la guerre les Canadiens étaient prêts à faire leur devoir, tout leur devoir vis-à-vis le Canada et l'Empire Britannique; et cela, malgré les injustices dont on les avait accablés dans toutes les provinces anglaises depuis plus d'un quart de siècle.

Le fanatisme a craint ce mouvement généreux de nos compatriotes.

Il a tout fait pour l'enrayer.

Les insultes ont redoublées.

L'on a imposé le règne de la terreur.

Nos compatriotes se sont soumis aux lois du pays.

Quant est venu le dernier appel et qu'une loi fédérale a appelé sous les armes les jeunes gens de 20 à 23 ans; nos jeunes Canadiens-français ont été les premiers à répondre avec un élan, un enthousiasme et une bravoure qui ont démonté les plus furieux cavaliers de l'intransigeance au Canada.

Nous reconnaissons loyalement, qu'un certain nombre de nos ennemis, n'ont pas hésité à rendre un juste hommage à notre jeunesse.

Il est vrai que nous n'avons pas encore vu d'actes de rétribution.

Les preuves d'amitié se sont confinées aux paroles; mais vraiment, dans les profondeurs où nous étions rendus, sous l'avalanche des injures où nous étouffions, nous étions forcés à n'être pas trop difficiles.

Une bonne parole était une petite brise rafraichissante.

Nous commencions à sourire; nous voulions espérer, et, voilà que le fougueux Hocken, nous lance encore à la face l'épithète de lâches.

Quand le Kaiser à la tête de son armée formidable, a voulu se rendre à Paris, en trois semaines, il a cru qu'il pouvait passer à travers la petite Belgique, en trois jours.

Il avait mal calculé.

Ce petit peuple, qui semblait être le plus doux et le moins préparé à la résistance, s'est tout à coup raidi.

Il a forcé le colosse à faire halte.

Nouveau David, il a terrassé le Goliath germain, car, c'est de ce jour que le maitre prussien de l'Allemagne et de l'Autriche a été vaincu.

Qu'on ne se fasse pas trop d'illusions sur la prétendue faiblesse du peuple Canadien-français.

S'il a vécu dans le passé, il est bien décidé à vivre dans l'avenir.

Il veut être bon citoyen, loyal sujet, vrai canadien.

Il se soumettra à toutes les lois justes de César; mais il luttera continuellement contre l'agression injuste de ses droits nationaux et religieux.

Il croit en Dieu, et celui qui voudra violenter sa concience finira par se briser contre sa volonté!

La force brutale, ici comme ailleurs, devra un jour plier le genou devant la justice et le droit.

L'on ne saurait s'en convaincre trop tôt et l'on ne saurait cesser trop vite de nous jeter l'insulte à la face.

Tous tant que nous sommes, nous en avons depuis longtemps beaucoup trop.

LACHETE

Refuser de reconnaître la noblesse de sentiment de la jeunesse Canadienne-française, au moment actuel est de la lâcheté, pure et simple.

Le jeune homme qui aujourd'hui ou demain, sous le système volontaire ou par la conscription, revêt l'habit militaire a droit à tous les honneurs et à tous les privilèges que le pays concède aux héros qui défendent la patrie au prix de leur vie et de leur sang.

Il est souverainement mal vnu de la part de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, échappent au service actif du combatant, de lui lancer l'outrage à la face et d'essayer à souiller son costume.

Le jeune homme que l'on enrôle aujourd'hui est appelé à faire le plus grand sacrifice que l'on puisse demander à l'être humain.

Il est forcé de quitter le sentier dans lequel il avait engagé ses pas pour se créer dans le monde la situation qu'il avait ambitionnée.

Il doit quitter son pays natal pour aller combattre sous d'autres cieux.

Nous oserions dire que dans quatre vingt quinze pour cent des cas, il laisse au foyer une mère désolée qui a le droit de pleurer sur le départ d'un fils, dont elle n'avait jamais songé à être separée d'une manière si violente, et dans des circonstances si terribles, quelque nécessaire et obligatoire que puisse en être la raison.

Cette mère, comme ce fils a droit au respect et à l'hommage des citoyens du Canada.

Elle a droit de réclamer de la part des chefs d'Etat, des représentants du peuple et de tous ceux qui se mèlent de la direction des affaires du pays, des paroles d'encouragements, de la protection, des soins attentifs, de la bienveillance; au moins le simple réconfort et la simple politesse que l'homme bien-né devrait naturellement lui concéder en face de sa douleur légitime et cuisante.

Personne n'a obéi à la loi, avec plus d'empressement que notre jeunesse Canadienne-française.

Nos mères Canadiennes-françaises acceptent leur sort, avec une magnanimité chrétienne que rien ne surpasse.

Tout homme qui à l'heure actuelle cherche à amoindrir la générosité, la valeur ou le mérite du fils ou de la mère, est un lâche qui devrait être marqué au front du fer rouge du déshonneur.

Nous n'avons aucune hésitation à dire, que nos jeunes soldats prouveront d'une manière irréfutable, aux casernes comme sur le champ de bataille, qu'ils sont nés d'une race noble et fière qui ne connait pas la défection et qui ne recule pas devant le devoir.

Ce que nos mères Canadiennes-françaises craignent le plus pour leurs enfants, c'est la mort éternelle.

Celle du temps peut les émouvoir elle ne les effraye pas.

L'autre les tuerait.

C'est assez que nos législateurs leur refusent avec une opiniatreté abjecte l'enseignement religieux qu'elles réclament pour eux à l'école.

Qu'on ait au moins la décence de ne pas augmenter à leur douleur en cherchant à diminuer tout la grandeur de leur sacrifice.

LA QUESTION d'ALSACE-LORRAINE

Ernest Lavisse et Christian Pfister

Entre les grandes questions qui seront discutées au Congrès de la paix, celle d'Alsace-Lorraine intéresse particulièrement la France, mais elle ne peut laisser indifférent aucun des peuples qui combattent aujourd'hui pour la justice et pour le droit, car elle est une question de justice et de droit, notre question d'Alsace-Lorraine.

Pour le faire bien comprendre aux étrangers, et mêmes à quelques Français peut-être qui n'y ont pas assez réfléchi, nous entreprenons aujourd'hui de l'exposer, très simplement et avec toute la brièveté possible.

I—HISTOIRE ANCIENNE DE LA REGION ALSACIENNE-LORRAINE.

Quelques mots d'histoire sont d'abord nécessaires.

Le pays actuel d'Alsace-Lorraine faisait partie, il y a vingt siècles, de la Gaule, qui était limitée à l'Est par le Rhin. Le fond de la population y est gaulois comme dans le reste de la France. Les futurs Alsaciens-Lorrains combattirent avec Vercingétorix contre César, pour défendre l'indépendance de la commune patrie. Lorsque Rome eut conquis la Gaule, ils reçurent, comme tout le reste du pays, et même plus fortement peut-être, la culture latine.

Ainsi en ce temps des lointaines origines, la future Alsace-Lorraine faisait partie de la future France.

Il est vrai qu'au V siècle, lors de la dissolution de l'empire romain, des barbares, alamans ou francs, venus de la rive droite du Rhin, s'établirent sur la rive gauche, dans des cantons où l'on parle encore aujourd'hui un dialecte germanique. Mais Metz n'a pas été touchée par cette invasion, qui s'est brisée contre ses murs. La ville et une large bande de territoire à l'est, n'ont jamais parlé allemand. La langue française se'st aussi conservée en Alsace non seulement à Belfort et à Delle, que la France a gardées en 1871, mais dans les hautes vallées des Vosges.

Au temps des Mérovingiens et des Carolingiens, du V au IX siècle, la région tout entière fit partie du royaume franc. Ses guerriers combattirent sous les ordres de Charlemagne, au delà du Rhin, dans les rudes guerres par lesquelles il conquit l'Allemagne.

Vient ensuite l'époque très confuse où l'empire fondé par Charlemagne tombe en dissolution. Ses petits-fils le partagent entre eux, l'an 843, par le pacte de Verdun. La région alsacienne-lorraine est, un moment, comprise dans un royaume éphémère créé entre la France et l'Allemagne; puis elle est ballottée entre les deux pays. Au X siècle, elle reconnait la souveraineté des rois allemands. En ce même siècle, la région d'Alsace-Lorraine qui avait eu, jusqu'alors, une commune destinée, se partage en deux. La Lorraine devient un duché; l'Alsace est rattachée à un duché du royaume d'Allemagne, la Souabe, ce qui fut une union mal assortie; car l'Alsacien déteste le Souabe, le Schwob, come il dit. Schwob est une grosse injure dans la bouche alsacienne.

Voilà donc toute la région englobée dans l'Allemagne, mais l'Allemagne d'alors ne ressemblait pas du tout à celle d'aujourd'hui. Ses rois, puissants au X siècle, avaient pris le titre d'empereur Leur empire se parait du nom bizarre de Saint Empire romain germanique, bizarre et orgueilleux, car l'orgueil insensé de l'Allemagne, la Hollande, une partie de la Belgique, les vallées de la Saône et du Rhône, une grande partie de l'Italie. L'autorité impériale était très mal obéie dans ces pays; en Allemagne même, elle s'affaiblit sans cesse jusqu'au milieu du XIII siècle, où tout le pays tomba en pleine anarchie, décomposé qu'il était en des centaines et centaines d'Etats, dont chacun se conduisait comme s'il était souverain.

II—LA LORRAINE JUSQU'A LA REUNION A LA FRANCE

Puisque la Lorraine et l'Alsace sont désormais séparées, nous allons suivre l'histoire de l'une et de l'autre jusqu'à leur réunion à la France, en commençant par la Lorraine.

Du duché de Lorraine les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun se détachèrent. Voici en quelles circonstances ils devinrent français.

Au XVI siècle, l'empereur d'Allemagne, Charles Quint, plus puissant que ses prédécesseurs, voulut se faire obéir par les princes allemands. Pour défendre leurs libertés, plusieurs de ces princes s'allièrent au roi de France, Henri II, et l'invitèrent à occuper Metz, Toul et Verdun, qui étaient, dirent-ils, pays de "langue française." Ces villes furent en effet occupées. Charles-Quint essaya de reprendre Metz, qu'il assiégea avec une grande armée. Mais le duc de Guise, commandant au nom du roi de France, défendit la place; les habitants l'aidèrent en travaillant aux fortifications. Et Charles-Quint, vaincu, s'enfuit en Allemagne. Pour la seconde fois, Metz avait arrêté une invasion germanique.

Qu'était devenu, pendant ce temps, le duché de Lorraine? Les ducs avaient continué pendant un certain temps à reconnaître la suzeraineté de l'Allemagne; mais, dès le XIV siècle, ils se tournaient vers la France. Pendant la guerre de Cent ans, nombre de chevaliers lorrains vinrent combattre avec nous contre nos ennemis d'alors, les Anglais. En 1542, par le traité de Nuremberg, Charles-Quint reconnut l'indépendance du duc de Lorraine, qui cessa d'être un vassal allemand, pour devenir souverain.

Dès lors, à la cour des ducs de Lorraine, à Nancy, leur capitale, et dans tout le pays s'épanouit une civilisation toute française. Or, il advint, en 1737, que le dernier duc, François III, par un de ces arrangements singuliers qui se firent au XVIII siècle troqua la terre de ses aïeux contre le duché de Toscane et l'espérance de la couronne impériale allemande. Il l'obtint, en effet, par son mariage avec Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, qui mourut en 1740, sans héritier mâle. François III de Lorraine devint l'empereur François Ier. Quant à son duché de Lorraine, il fut attribué au roi dépossédé de Pologne, Stanislas Lesczinski, dont la fille avait épousé le roi de Franc Louis XV.

Sans doute, au cours du XVIII siècle, la France avait eu plus d'une fois des démêlés avec le duc de Lorraine qui s'était fait notre ennemi, mais le souvenir s'en était effacé. Le règne du beau-père du roi de France en Lorraine fut une transition douce entre l'indépendance et la réunion à la France, qui s'accomplit en 1766; elle fut si bien acceptée que, vingt-six ans après, en 1792, quand l'empereur d'Allemagne, petit-fils du duc François III, entra en guerre contre la France, la Lorraine se souleva tout entière contre l'envahisseur.

III—L'ALSACE AVANT SA REUNION A LA FRANCE

La région d'Alsace s'était, au moyen âge, morcelée plus encore que la région lorraine, en menus fragments. Au début du XVII siècle, elle se composait encore d'un grand nombre de seigneuries laïques ou ecclésiastiques; dix villes "libres", qui s'étaient liguées entre elles, formaient ce qu'on appelait la Décapole; Strasbourg était une république qui possédait un domaine rural assez étendu; Mulhouse, alliée aux cantons protestants suisses, était en Alsace comme une enclave étrangère. Ces divers Etats se faisaient souvent la guerre les uns aux autres. A toutes les causes de dissensions, la Réforme, au XVI siècle, en ajouta une dont les effets troublèrent profondément le pays; deux camps s'y formèrent, celui des protestants et celui des catholiques.

Survint, en 1618, la guerre, qui devait durer trente ans; l'Alsace eut beaucoup à souffrir de cette grande crise qui agita toute l'Europe. La cause en fut l'ambition de l'empereur d'Allemagne, qui voulut détruire dans l'empire la liberté de conscience, et aussi les libertés dont jouissaient depuis longtemps les divers Etats. Il était allié intimement au roi d'Espagne, son cousin, ennemi comme lui de la liberté de conscience et de toutes les libertés. En Alsace, les protestants, pour se défendre, firent appel à la France; ils invitèrent notre roi Louis XIII à occuper leurs places fortes, ce qui fut fait en 1633 et 1634. D'autre part, les catholiques, pour se protéger contre les Suédois protestants, qui faisaient la guerre en Alsace et y commettaient toutes sortes d'excès, ouvrirent leurs villes à des garnisons françaises. Les Français, appelés par les Alsaciens, occupèrent donc les pays presque tout entier. En 1635, la France entra en guerre contre le roi d'Espagne et l'empereur. Elle fut victorieuse. La paix, signée à Munster en 1648, lui reconnut la possession de l'Alsace, en "compensation" du secours qu'elle avait apporté, pendant treize ans de guerre, aux ennemis du roi d'Espagne et de l'empereur.

Voilà donc, après une longue séparation, la région alsacienne-lorraine réunie sous la domination française. Désormais leur destinée sera commune dans les bons et mauvais jours.

Ce que fut, dans cette région, la domination française, nous voudrions pouvoir le dire tout au long; mais nous avons promis d'être brefs; nous ne dirons donc que l'essentiel en nous attachant particulièrement à l'Alsace. Le sujet est, d'ailleurs plus intéressant à étudier en Alsace qu'en Lorraine; l'Alsace était plus complex; la différence des moeurs et des coutumes était beaucoup plus grande entre France et Alsace qu'entre France et Lorraine. L'oeuvre de l'administration française avait donc à remplir en Alsace une tâche plus difficile. Au reste ses principes et sa conduite furent les mêmes dans les deux pays. Ils eurent le même succès: l'union intime et profonde des deux pays en la commune patrie.

IV—L'ALSACE AU TEMPS FRANCAIS

Les clauses du traité de Munster relatives à l'Alsace étaient obscures en plus d'un endroit. La France ne tarda pas à en faire sortir le plein effet. Elle étendit sa souveraineté sur le pays entier; elle occupa, le 30 septembre 1681, la ville de Strasbourg; le traité de Ryswick lui reconnut, en 1697, la possession de l'Alsace entière; le Rhin marqua désormais la frontière entre l'Alsace et l'Allemagne. Seule, la ville de Mulhouse continua de relever de la Suisse.

La France s'efforça de s'attacher les populations alsaciennes et de faire la conquête morale du pays. Elle lui garda ses anciens cadres; les divers Etats alsaciens subsistèrent jusqu'à la Révolution, sous l'autorité de leurs seigneurs. Les Anciennes constitutions des villes furent respectées; Strasbourg demeura une petite république nommant librement ses magistrats. La vie locale se poursuivit très intense. Les habitants purent conserver leur coutumes, leurs habitudes, leur dialecte; l'allemand fut enseigné dans les écoles, comme par le passé; le gouvernement français ne songea point à imposer notre langue. Le changement de domination s'apercevait à peine.

Pourtant, par-dessus tous ces Etats, planait la souveraineté de la France, et la France s'efforça de prendre en mains les intérêts généraux du pays dont l'Allemagne ne s'était pas souciée. Elle releva les ruines accumulées par la guerre de Trente ans; elle repeupla le pays en y faisant venir des colons; elle favorisa l'agriculture; elle exploita les belles forêts des Vosges pour les vaisseaux de la marine royale; elle favorisa la création de manufactures; au XVIII siècle, dans les vallée vosgiennes, l'industrie prit un grand développement. De nouvelles routes sillonnèrent le pays, des canaux y furent creusés, le commerce encouragé devint très actif. Le pays s'enrichit; le chiffre de la population tripla. Telle fut l'oeuvre des intendants français qui administrèrent la province admirablement.

D'autre part fut instituée une haute cour de justice, le "Conseil Supérieur", pour juger en appel les procès portés en première instance devant les juges des seigneuries et des villes; et il jugea d'après des lois claires; il accueillit les plaintes des humbles, même contre leurs seigneuries; il donna raison aux petits quand ils avaient raison.

Ainsi, en Alsace, avant la réunion à la France, le chaos, aucune discipline générale les intérêts privés guerroyant les uns contre les autres les forces économiques paralysées; après la réunion, l'ordre établi sans violence, des pouvoirs généraux superposés aux individualités diverses, la justice, la prospérité.

..On exagérerait à peine, si l'on disait que c'est la France qui, en amalgamant les divers éléments qu'elle y a trouvés, et en y ajoutant l'influence de son propre génie, a créé cet être politique qu'on appelle l'Alsace.

L'influence de ce génie devint très puissante au XVIII siècle L'Alsacien acheva de devenir Français en aimant le charme de tout ce qui venait de France.

Pendant la période révolutionnaire, en 1798, l'Alsace se compléta en récupérant Mulhouse.

L'union de Mulhouse à l'Alsace et à la France fut sollicitée par les Mulhousiens comme un honneur. Les représentants de la ville et un commissaire français rédigèrent le texte d'un traité qui fut ratifié par la bourgeoisie mulhousienne, puis par les deux Chambres du Parlement français d'alors, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens; en voici les premiers mots:

"La République française accepte le voeu des citoyens de Mulhouse."

Le 15 mars 1798, les autorités françaises se présentèrent aux portes de la ville; d l'intérieur un factionnaire cria: Wer da (qui est là?) Réponse: "Républicains français." Et le dialogue se poursuivit en français:

—Quelle est votre mission, citoyens? Nous annonçons l'arrivée du commissaire du Gouvernement, qui vous remettra l'acte qui réunit votre république à la grande Nation; nous venons fraterniser avec vous.—Soyez les bienvenus, citoyens, vous nous assurez notre bonheur.—Nos frères d'armes vous apportent le symbole de la paix et de l'union; daignez les accepter.—Avancez, bons Français; la victoire vous précède; la paix vous suit."

Le groupe français entra; un grand cortège se forma; aux quatre coins de la ville, des arbres de la liberté furent plantés; sur la place, une fosse fut creusée; avant d'y planter le cinquième arbre, on y mit les insignes du passé: armes de la ville, statuts, bannières des corporations. Quant au drapeau de Mulhouse, on l'enveloppa dans un étui tricolore portant cette inscription:

"La République de Mulhouse repose dans le sein de la République française."

Cet acte de la réunion de Mulhouse, si honorable pour la France, n'a, croyons-nous, son pareil dans aucune histoire.

On sait que l'Alsace donna aux guerres de la Révolution une foule de soldats et d'officiers parmi lesquels s'illustra au premier rang le Strasbourgeois Kléber. Dans ces guerres, par le sang et par la gloire, fut scellée l'union de l'Alsace et de la France.

Vraiment l'Alsace est une création de la France.

L'Alsace a été reconnaissante; elle l'a témoigné par son fidèle amour envers la patrie française. Elle a servi vaillamment dans les armées napoléoninnes: nombreux sont les noms de généraux alsaciens inscrits sur l'Arc de Triomphe. Lorsque les Allemands envahirent en 1814 et 1815 nos deux départements du Rhin, iis s'étonnèrent d'y trouver un si solide attachement à la France; leurs poètes traitèrent les Alsaciens de "frères dégnérés."

Les Allemands ne comprenaient pas ce renoncement à l'honneur de leur appartenir par les liens du sang, ce manquement au devoir de les aimer. Ils saisissaient toutes les occasions de rappeler ce devoir aux Alsaciens. Un jour, dans une de ces fêtes qui, en temps de paix, amenaient comme hôtes à Strasbourg des habitants l'autre rive du Rhin, un bourgmestre, un de ces Allemands si nombreux qui pratiquent naïvement, l'art de mettre les pieds où il ne faut pas, porta ce toast: "Je bois à l'Alsace, fille de l'Allemagne!" Le maire de Strasbourg répliqua: *"Je ne sais pas si l'Alsace est fille de l'Allemagne; mais ce que je sais bien, c'est qu'elle est l'épouse de la France et lui donne et lui donnera toujours ses enfants.*

Pendant le XIX siècle, en France, plusieurs régimes politiques se succédèrent. L'Alsace, par le choix de ses députés à la chambre, témoigna de ses sentiments libéraux et démocratiques. Elle remercia "la destinée qui, depuis deux siècles, lui avait donné un si belle et si noble patrie!"

On peut, la main sur la conscience, devant Dieu et devant les hommes, affirmer qu'aucun pays de France n'était plus profondément français que l'Alsace-Lorraine au moment de la guerre, en 1870. Le patriotisme était plus vif que partout ailleurs dans ce pays-frontière.. Alsaciens et Lorrains savaient qu'ils étaient le rempart de la France.

(A suivre)

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Nous accusons réception des montants suivants, qui nous sont parvenus pendant la semaine et exprimons aux donateurs nos sincères remerciements:

Letellier: Wilfrid Barnabé, $5; Camille Barnabé, $1.00; Vincent Barnabé, $1.00; Adolphe Fortier, $1.00; Alfred Brulée, $1.00. St-Joseph: M. Ernest Dionne$, 10. St-Jean-Baptiste: Geo. St-Amant, $5.00; Emile Beaudette, $1.00. Ste-Agathe: L. Toupin et Fils, $5.00; Arthur Lemoine, $2.50. St-Claude: Antoine Chappellaz $1; Eteinne Chapellaz, $1.00; Edmond Lapointe, $1.00. St-Adolphe: Féodor Tougas, $1.00; Eugène Landry, $1.00. N.-D. De Lourdes: Ovila Caillier, $2.00. Fannystelle: M. H. Arnal, $1.00 Fisher Branch: Eusèbe Bouvier, $1.00. Laurier: Joseph Dupré, $1.00. Oak Point: J.-F. Girardeau, $1.00.

Mariage fashionable

Le mariage de M. l'avocat L. P. Roy, avec Mademoiselle Pauline Prud'homme fille de l'Honorable Juge Prud'homme de Saint-Boniface a eu lieu ce matin à la cathédrale de Saint-Boniface.

Les amis était nombreux à la cérémonie.

La jeune mariée, qui était très estimée a été ces jours derniers l'objet de plusieurs réceptions mondaines très brillantes.

Les jeunes époux partent pour un voyage dans la Colombie Anglaise et ils emportent les meilleurs souhaits de leur nombreux amis.

LA QUESTION DE' L'EDUCATION

Entre toutes les questions qui se débattent à cette heure dans cette province, il n'en est pas de plus grave et de plus décisive que celle de l'éducation. Partout du reste cette question excite les préoccupations les plus vives, elle provoque les luttes les plus ardentes.

Ce qui est plus regrettable, c'est qu'elle est souvent exposée, discutée dans les journaux et les réunions publiques par des gens chez qui les impressions et les préjugés tiennent lieu d'opinions raisonnés et de convictions sincères. Aussi se prononcent-ils avec d'autant plus d'indépendance et de hauteur qu'ils sont moins gênés par les objections sérieuses qu'ils ignorent, par les difficultés dont ils ne soupçonnent pas le premier mot.

Ces gens là écrivent, ils parlent. Je veux bien l'admettre, c'est probablement moins par malice que par ignoqu'ils expriment des idées fausses, ils lancent d'atroces calomnies qui perrance, mais ce qui est certain c'est vertissent le jugement, excitent les passions de ceux qui les lisent ou les écoutent; car on sait qu'il n'est pas de plus sotte calomnie qui ne trouvent quelqu'un pour la dire et plus d'un pour la croire.

Tous ceux qui aiment sincèrement cette province qui veulent sont développement dans la paix et la concorde savent qu'il n'est pas facile de prononcer un jugement prudent sur cette question si délicate.

Et qui a dirigé cette campagne dans cette belle province? Quels sont les hommes qu'ils l'ont inspirée? Ce sont des hommes dans le genre de ceux dont se plaignait déjà, en 1843, un des gouverneurs généraux de cette province, sir Charles Metcalfe, qnad il dénonçait "la virulence haineuse des organistes transférés des couches chaudes des factions de la Mère-patrie dans cette colonie pour y être une source de méfaits. "Ce sont ces hommes qui dans l'Ontario comme dans l'Ouest, semblent n'avoir qu'un but: semer le discorde entre des concitoyens nés pour s'aimer et non pour se haïr, fometer des troubles dont l'effet est désastreux pour le bien du pays et le bonheur de ses habitants.

Ces hommes, je suppose, ont plus d'esprit et de loyauté; ils comprennent mieux les condition dans les quelles nous sommes au Canada que le plus illustre des Pères de la Confédération, sir J. A. McDonald, qui de finissait ainsi l'esprit du pacte national .

"Je ne partage nullement le voeu exprimé dans certains quartiers que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des deux langues du pays ou de la rendre inférieur à l'autre. Si la tentative était faite, elle serait irréalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation maintes fois formulée que le Canada est un pays conquis est à propos de rien. Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise. Nous sommes tous sujets britanniques et ceux d'entre nous qui ne sont pas anglais ne sont pas moins britanniques que les autres."

Mais sir J. A. McDonanld pour nos loyaux du jour, comprenait rien à l'esprit de la Constitution qui nous régit. C'est évidemment pour cela que dans une autre circonstance, il adressait ces paroles remarquables à Dalton McCarthy qui proposait l'abolition de la langue française dans les Territoires de ord-Ouest:.

"Allons-nous, cent ans après, être moins généreux envers nos Canadiens français que les quelques loyalistes de l'Empire qui ont d'abord peuplé l'Ontario? Non. Cette résolution serait une véritable honet pour des hommes qui tenteraient de priver nos amis, les Canadiens-français, d'un privilège qui leur a été accordé, il y a cent ans, par des hommes qui ne parlaient que l'anglais. Au nom de l'humanité, au nom du progrès de ce beau pays j'en appelle à tous nos amis de cette Chambre, sans distinction de partis, d'oublier le mauvais effet que cela pourrait produire sur leurs électeurs, et de n'avoir qu'un désir: celui de faire de tous les Canadiens français et anglais un seul peuple, ne différant entre eux que par leur littératures, leurs différentes mentalités. Nous aurons tous à coeur d'atteindre le même but; nous n'ambitionnerons tous qu'une même chose: jeter les fondements d'un grand pays."

Voici un conseil que tous auraient du suivre et qui malheureusement font tout leur possible pour nous persécuter afin de nous anéantir.

D'après ce grand homme d'Etat, ce serait donc uue vraie honte de vouloir priver les Canadiens franaçis du privilège d'apprendre et de parler leur langue. C'est tout de même ce que veulent pour encore des hommes à l'esprit étroit, au coeur rétrécit, qui ne peuvent pas reconnaitre et pardonner un bienfait.

Sir J. A. McDonald savait et il se rappelait que les Canadiens franaçis ne sont pas des étrangers dans ce pas. Il savait que ces Franaçis ont été les premiers maîtres de ces immences territoires qui sont aujord'hui le Canada, que les rives de nos grands fleuves et de nos grands lacs gardent le souvenir de leurs héros, que le feu ne s'était pas encore allumé au coeur des locomotives et des paquebots et que la flamme du zèle brûlait déjà la poitrine de leurs missionnaires qui venaient à la recherche des peuplades les plus reculées et pénétraient dans la nuit des forêts sauvages et des âmes païennes qu'ils illuminaient des splendeurs des Canadiens français se multiplient par enseignements divins.

Sir J. A. McDonald savait que les tout avec une rapidité prodigieuse et au Canada et aux Etats-Unis depuis l'ancienne Acadie jusqu'aux bords du Mississippi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses et que, s'ils disparaissaient comme race le Canada perdrait son caractère le plus pitoresque et le plus original.

Sir J. A. McDonald savait surtout et il se le rappelait, que s'il avait le bonheur de vivre à l'ombre du drapeau britannique, s'il avait l'honneur d'être le Premier Ministre de la plus belle colonie de l'Angleterre, c'était aux Canadiens français qu'il le devait.

On peut oublier ce fait, on peut le mettre de côté délibérément, mais il demeure tracé dans l'histoire en caractères indélébiles. Sans la loyauté des Canadiens français,au moins en deux circonstances, il n'y aurait pas de Canada dans l'Empire britannique.

L'histoire lui avait appris qu'en 1775, quand les Anglo-Saxonss du Sud se dirigèrent sur Québec, dont à peu près toute la population était française, Carelton, le gouverneur, lança une proclamation ordonnant à tous ceux qui ne voulaient pas combattre pour le Roi de sortir de la ville. Pas un seul Français ne sortit; tous prirent les armes et cobattirent vaillamment. Aussi, grâce à eux, la colonie fut sauvée. Et l'honnête Carleton écrivait au Parlement anglais pour dire que si la colonie restait sous le drapeau britannique, c'était aux Français qu'on la devait.

L'histoire lui avait appris aussi qu'en 1812 quelqu'un vint trouver le général américain pour lui tenir ce language: "Prenez garde, ces Français sont de braves soldats." "Bah! répondit avec dédain le général; je les connais; ils ont été élevés par des prêtres; ils ne savent que prier."

La bataille s'engagea et de Salaberry repoussa avec beaucoup d'éclat une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne. Ces Canadiens français savient prier sans doute et ils avaient besoin de prier pour lutter comme des lions à l'ombre d'un drapeau encore teint du sang de leurs pères. Ils avaient été élevés par des prêtres qui leur avaient appris à respecter l'autorité, même quand elle à tort.

L'histoire lui avait appris ces paroles que le général Murray adressait au Parlement d'Angleterre: "Je me glorifie de l'accusation portée contre moi d'avoir protégé chaudement et avec fermeté les sujets Canadiens français du Roi et d'avoir gagné à son Souverain l'affection de ce peuple brave et intelligent dont l'émigration, si elle arrivait jamais causerait une perte considérable à l'Empire."

L'histoire avait appris ces faits et d'autres encore à notre grand Homme d'Etat Canadien. Voilà pourquoi, il ne craignait pas de s'attirer le même reproche qu'on faisait au général Murray; car il avait conscience de remplir un devoir sacré en demandant à ces concitoyens d'avoir assez d'intelligence et de coeur pour ne pas empêcher les Canadiens français d'apprendre et de parler leur langue.

Après de telles preuves données par des anglais eux même on a encore le courage de nous persécuter et de vouloir nous enlever notre langue en nous défendant de l'étudier et de la parler dans nos écoles seulement entre trois heures et quatre heures, et l'on dit que c'est nous donner nos droits.

Non. Nous avons le droit de parler notre langue et de l'apprendre car elle nous appartient, elle est à nous, nous devons la garder.

UN CANADIEN.

LE BOCHISME AUX COMMUNES

(L'Administration)

Il y a quelques semaines, le député Clements profitait d'une disd'oeuvre pour proposér que l'on envoie 50,000 ou 75,000 Canadiens-français de la province de Québec dans sa province (la Colombie Anglaise) pour y travailler comme bûcherons.

Comme les journaux nous l'ont rapporté, le député de Maisonneuve, l'honorable Rodolphe Lemieux, ne manqua pas une aussi belle occasion de faire la leçon qu'ils méritaient aux jingoes, dont le fanatisme franco-phobe est la vraie cause de la désunion entre les Canadiens des autres provinces et la nôtre.

Répondant au colonel Currie, l'hon. Rodolphe Lemieux dit : "Parce que l'Allemagne ignore la loi, ce n'est pas une raison pour que les autres nations civilsées en fassnt autant. Nous avons malheureusement au Canada des gens qui voudraient être plus prussiens que les prussiens".

Combien cette dernière phrase est vraie. L'auteur de ces lignes est anglais, bien qu'il soit de culture française, or c'est précisément parce qu'il est Anglais, que lorsqu'il entend des propositions aussi idiotes que celles du député Clements, ou a connaissance des mesures coercitives en vigueur dans certaines provinces à l'égard des Canadiens, il ne peut empêcher un mouvement de révolte.

Un des principes fondamentaux du "Britishism" bien compris, c'est de laisser aux divers groupes ethniques qui forment l'Empire britannique la liberté d'atteindre leur plein développement.

Tant que des peuples se verront restreints dans la propagande de leur littérature, de leur idéal, ou dans leurs habitudes, il ne pourra exister de liberté civile.

C'est si bien là la véritable pensée anglaise que le livre qui développe cette thèse (War and Democracy) est approuvé par l'association Educationnelle du Royaume-Uni. Bien plus un élève ne peut pas être admis à l'Université de Toronto, sans pouvoir prouver qu'il a lu cette oeuvre qui contient les véritables principes de l'impérialisme anglais bien compris.

Evidemment, entre lire, comprendre et surtout accepter, il y a une légère marge... Pourtant, même si les professionnels de la province voisine qui ont passé par l'université de Toronto, ont lu les pages de "War and Democracy" sans les comprendre, ils doivent être au moins au fait de quelques-uns des buts pour lesquelles la actuelle. Or, parmi ceux-ci, n'est-il pas dit que la Grande-Bretagne Grande-Bretagne se bat à l'heure se bat contre l'Allemagne parce que celle-ci empêche le développement de la culture qui leur est propre, et soumet à sa propre Kulture, les slaves de la Pologne; les Danois du Holstein, les Français de la Lorraine.

Les jingoes du Canada qui veulent forcer les Canadiens-français à ne parler que l'anglais, et qui tentent par tous les moyens possibles d'humilier les descendants des fondateurs de ce pays, commettent ici même, sous prétexte de loyauté à l'Empire, le crime que la Grande-Bretagne réprouve et veut punir par les armes!

Les Clements, les Currie et autres fanatiques du même acabit, au point de vue strictement anglais, font acte de bochisme et il est temps qu'un de leurs propres compatriotes le leur dise.

AU CLUB "LE CANADA"

Le cercle dramatique du Club "Le Canada" continue activement l'organisation et les répétitions de la soirée de gala en langue française qu'il doit donner au théâtre Winnipeg le mercredi, 5 juin prochain, sous les auspices du comité local de la Croix Rouge Française à qui 25% des recettes brutes de la vente des billets seront remis.

La délicieuse comédie "La Main Leste" du grand vaudevilliste français, Eugène Labiche, fera passer un bon moment de gaîté aux spectateurs tandis que les situations comiques et la bonne musique de "Quand on conspire" leur donneront l'impression qu'ils ont le privilège d'assister à l'opéra-comique de tout premier ordre.

Pour ce qui est des scènes du "Cid" qui seront données à cette occasion tout le monde connait suffisamment ce chef-d'oeuvre de Pierre Corneille et du théâtre français pour comprendre tout l'intérêt qu'elles ne sauront manquer d'exciter.

M. Henry Houssaye, qui occupe à l'Académie Française le fauteuil de Corneille, citait, le 6 juin 1906, dnas un discours prononcé à Rouen pour le troisième centenaire du poète, cette grande parole de Napoléon 1er: "La tragédie échauffe le coeur, élève l'âme, peut et doit créer des héros. La France doit peut-être à Corneille une partie de ses belles actions."

Le Cid, on le sait, fut reçu avec une admiration sans bornes, lorsqu'il fit son apparition. "Il est malaisé de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public, dit Pellisson dans son Histoire de l'Académie Française. On ne pouvait se lasser de la voir; on n'entendait autre chose dans les Compagnies; chacun en savait quelque partie par coeur ou la faisait apprendre aux enfants, et en plusieurs endroits de la France, il était passé en proverbe de dire : "Cela est beau comme le Cid".

M. H.-B. Le Franc, dont la diction parfaite et la merveilleuse voix de ténor sont si appréciées du public connaisseur, jouera et chantera les rôles principaux dans le "Cid" et "Quand on conspire".

Voir l'annonce dans ce journal pour la vente t prix des billets.

—*Communiqué.*

LE BUREAU DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE DU CANADA

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au nom du Bureau de l'Eglise et du Presbytère de l'Eglise Presbytérienne du Canada au Parlement du Canada à sa Session actuelle pour un Acte amendant le chapitre 97 des Statutsdu Canada passé dans la 46me année du règne de Victoria A. D. 1883 par lequel le bureau a été incorporé sous le nom de Bureau de Gérance du fonds de l'Eglise et des bâtisses du presbytère de l'Eglise Presbytérienne du Canada au Manitoba et dans le Nord-Ouest, tel qu'amendé par le chapitre 180 des Statuts du Canada passé dans la troisième et quatrième années du règne de George V A. D. 1913 par lequel le nom du bureau avait changé à son nom présent et ses pouvoirs augmentés. Le dit amendement devant être en substance comme suit : Obtenir, tenir, hypothéquer, vendre ou de toute autre manière transiger avec la propriété meuble et immeuble par le Bureau des Home Missions et Social Service de l'Eglise Presbytérienne du Canada.

Date ce troisième jour d'Avril 1918.

WILLIAM MORTIMER CLARK,
Grey & Baird, 425 Confederation Life Building, Solicitors for the Applicant.

Chez Nous ET autour de Nous

M. Adélard Paquin de cette ville est arrivé la semaine dernière d'un voyage en Californie avec Mme Paquin où ils étaient allé passer l'hiver.

semaine dernière de Ponteix, Sas-
M. Joseph Turenne est arrivé la
kachewan.

M. Victor Mager est arrivé la semaine dernière de Rochester. Minnesota, complètement guéri de son opération.

L'Hon. M. LaRivière est arrivé la semaine dernière de Montréal.

On dit que les Révérendes Soeurs du Précieux Sang ont fait l'acquisition de l'ancien Hôtel de Saint-Boniface.

Le comité général de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba se réunira, demain soir, le 23 mai, à 7½ heures, dans la salle des délibérations de l'Hôtel-de-Ville.

Si le temps le permet la Fanfare La Vérendrye donnera un concert à l'Hôtel de Ville, vendred prochain 24 mai, à 8.30 p.m.

SECONDE VISITE A REIMS

J'ai revu Reims, après deux ans: la ville a bien souffert; mais elle a encore, de loin, son air de grande cité; sa cathédrale élève au-dessus d'elle ses deux tours blanches; son peuple, qui émigre de force, la regrette, et son vieux cardinal n'a pas, un seul moment, faibli.

J'arivais par des routes le long desquelles pendaient, ça et là, des restes de rideaux de camouflage, déchirés par le vent, rompus par les pluies d'hiver, invention extraordinaire des guerres modernes, et que l'avance de nos troupes permet de négliger ici, depuis des mois. D'énormes camions automobiles, chargés de fagots et de perches dont la pointe, à l'arrière, brimbale et balaie le sol, tournent à angle droit, traversent les banquettes de la route, et s'engagent dans un chemin forestier, dans un chaos d'ornières et de fascines écrasées, où elles peinent, et dansent, comme des navires à la lame. D'autres voitures croisent la mienne: une grande voiture d'excursion, qui dut, au temps lointain de la paix, servir de cage à touristes, et transporter d'un "sit" à l'autre les clients à peine sortis du wagon, condamnés au mouvement et qui ne faisaient que changer de bnaquette; une victoria de l'espèce disparue et fort large de hanches; un pauvre petit duc poussiéreux attelé d'un cheval blanc, son contemporain; une berline, une carriole. Toutes les places sont occupées; des bagages, accrochés aux poignées des portières, sont blancs de poussière de craie; pas un voyageur ne rit, ne chante, ne regarde. Je les salue. Ce sont des familles qu'on a décidées, obligées peut-être, à quitter Reims: la maison ne tenait plus, la cave devenait dangereuse. Le cortège d'émigrants est déjà loin derrière, et voici que le plateau s'abaisse, et que, dans la lumière de la plaine de l'heure et de la saison, la ville apparaît, barrant un quart de l'horion. Elle me semble diaphane. Ce n'est pas la première que j'aurai vue ainsi, comme une sorte de brouillard parfaitement net d'arrêtes, d'un seul ton, et qu'habiterait une lumière égale. Puis la distance diminue, et des guinguettes de banlieue se lèvent entre les murs des potagers, et voici les premières façades percées par les obus et noircies par les flammes.

On ne doit pas décrire les rues: les Allemnads, qui ruinent cette ville ouverte, s'ils ont besoin de connaître l'état de leurs travaux, peuvent le demander à leurs aviateurs. Nous ne les aiderons pas. La grande place où la petite Jeanne d'Arc se tient toujours droite et bien en selle, devant sa basilique; les portails et leurs saints de pierre, les vitraux, les tours, les voûtes, les chapelles, les galeries de là-haut voisines des toits, finissements de cette oeuvre de génie, destinés, comme tant d'autres, à parfaire l'image et à ne point être, pour eux-mêmes, étudiés et aimés. Tout cela, au contraire, maintes fois, a été peint, dessiné, raconté depuis que les barbares sont aux portes de la ville. On a dénombré les blessures faites au monument; les estampes et les cartes postales ont vulgarisé le souvenir de l'incendie qui afrita tant de pierres vénérables et beiles du bas en haut de la gauche. Chacun sait que, si graves que soient les dommages et les coups, ils peuvent être réparés. Quand on annoncera, un jour, que l'archevêque va rendre au culte la basilique de Jeanne, c'est le monde entier qui donnera.

Je passai devant l'église et j'allai sonner à la porte du cardinal Luçon, vieux Vendéen, que j'ai connu à la cure de Cholet, à l'évêché de Belley, avant qu'il fût promu au siège de saint Rémi. Comme il y a deux ans, le canon tonnait; j'entendais nettement le sifflement et l'éclatement des obus, sur la gauche. Ils se suivaient à peu d'intervalle. Je trouvai l'archevêque, comme il y a deux ans aussi, dans son cabinet de travail, devant une table chargée de papiers. Son coadjuteur, Mgr Neveux, était près de lui.

— Eh bien! Eminence, je vous ai quitté sous un bombardement, et en voici un autre!

— Mais, interrompit Mgr Neveux, il n'y a pas de bombardement, aujourd'hui?

— Quel nom donnez-vous donc à ces bruits "d'arrivées"?

— Lutte d'artillerie, monsieur, comme dit le communiqué. Les Allemands tirent assez au large sur des emplacements présumés de batteries... Il est vrai que ça se rapproche souvent.

— Jusqu'à tomber sur la maison? J'ai vu que l'angle du pavillon, sur la rue, avait été profondément entaillé. Combien de fois les obus ennemis ont-ils atteint la demeure de l'archèque de Reims?

Le cardinal répondit, sans faire sonner les mots:

— Dix-sept fois... Nous avons réparé, autant que nous l'avons pu. Je n'ai plus de vitres; mais, aves des toiles bien clouées, on n'a pas trop froid... Regardez le jardin.

Il s'approcha de la fenêtre, qui était ouverte, car l'après-midi était tiède, et j'aperçus, dans l'enduit des murs, les éraflures et les trous creusés par la mitraille; un bouleau avait été coupé à 2 mètres du sol; quand au gadon de la pelouse, étoilé de longues raies terreuses, on l'eût dit labouré par un peloton de taupes fouillant en éventail. Au delà du jardin, des toits, la plupart défoncés.

— L'habitation peut avoir ses incommodités; mais, voyez-vous, je tiens à demeurer ici. Quels que soient les événements, j'y resterai. Ma place est parmi mes diocésains...

La voix devint plus triste, et le cardinal ajouta:

— Ne suis-je pas séparé d'un trop grand nombre d'entre eux, par la force? Trente-quatre cantons de mon diocèse sont encore aux mains de l'ennemi!

Les yeux gris, d'une bonté si ferme, donnaient aux mots très simples toute leur valeur de souffrance, de réflexion et de volonté. Une fois de plus, j'observais que la force morale n'enfle pas l ton, quelle ne se démène ni ne crie, qu'elle se borne à traduire un état habituel de l'âme, et que par là, elle est puissante sur les autres. Je comparais, en moi-même, cet archevêque de Reims avec le cardinal Mercier, qui est de la même trempe, et qui vient de défendre tranquillement, à tous les Belges qui ont une conscience, de prêter une aide si minime soit-elle, aux Allemands, leurs maîtres, leurs gouverneurs de fait, qui ont réquisitionné les cloches. Nous causâmes un peu de temps, du seul sujet dont on puisse parler en ce moment, de la France, de l'éclatant mérite qu'elle montre dans l'épreuve, des soldats que Mgr Luçon rencontre chaque jour sur son chemin, et qu'il comprend si bien, dont il répète les mots, dont il garde les lettres.

Puis nous allâmes visiter la cathédrale, qu'enveloppe de tous côtés une palissade. Le gardien nous ouvrit la porte, la grande nef est toujours belle et blanche; le choeur semble avoir été plus particulièrement visé; ses voûtes, en plusieurs places, sont rompues, et des amas de pierres recouvrent le maître-autel; on voit le jour au-dessus. Je ne décrirai point ce qui a été décrit. Mais je veux donner mon témoignage, dans le procès que font ici les chefs militaires allemands, et qui n'a pas pris fiin, depuis 1914. Ils tâchent d'excuser les tirs de destruction contre un des plus beaux monuments de l'histoire, en prétendant que des observateurs ont été postés sur la cathédrale, qu'on les a vus. Le cardinal, à plusieurs reprises, et récemment encore, a protesté contre ce mensonge. Il a dit que les Allemands n'avaient pu voir, dans la basique, que des ouvriers "occupés à protéger, par une maçonnerie en briques, une statue particulièrement remarquable." Je les ai vus. Ils étaient deux, un a terre, l'autre sur une corniche. Nous revenions vers l'entrée, ayant fait le tour du choeur, lorsque je les aperçus.

— Que font-ils?

— Ils murent Eve.

Je ne compris pas tout de suite. On me montra la niche, à moitié terminée, qu'ils bâtissaient afin de garantir, contre les obus allemands, l'image de la mère du genre humain. Ils étaient maçons de leur état, incontestablement. Celui qui se tenait là-haut, sur la corniche, tirait à brassées une corde, au bout de laquelle pendait un seau de tôle; le compagnon regardait monter la machine, et, dans le seau, il y avait du monrtier, mélange connu, inoffensif, sans aucune relation avec la télescopie et que le dictionnaire définit de la sorte: "Sable et chaux mélangés, dont on se sert pour lier les pierres d'un mur."

René BAZIN,
de l'Académie française.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LA GRANDEUR DES PERTES ALLEMANDS

Nous venons de subir des attaques asez violentes dans la région de Coucy. Elles n'ont rien d'inquiétant et ne sauraient en aucune manière préparer une marche dans la direction de Paris. Ce sont là des affaires d'importance étroitement locale, où les Allemands engagent des forces considérables et subissent d'assez grandes pertes.

Sur ce mot, je veis tout droit à la question que chacun se pose. Les Allemands perdent-ils vraiment plus de monde que les Alliés? Dans quelle proportion? Pourquoi? On affirme que ces journées furent terribles pour eux, mais quelle preuve que ces affirmations soient exactes?

Les observations faites par les combattants alliés au cours même de l'action son confirmées par des documents qui arrivent de toutes parts, et surtout par les prisonniers eux-mêmes, qui dans leurs interrogatoires insistent tout particulièrement sur les ravages que notre artillerie et nos mitrailleuses ont causés dans leurs rangs.

Nous nous sommes toujours battus à un contre deux ou trois, puisqu'au début nos réserves manquaient. En raison même de notre infériorité numérique, nous avons employé la tactique défensive et attendu l'adversaire en utilisant le terrain. Un ligne d'hommes cachés dans des trous ou des tranchées improvisées perd moins de monde que l'assaillant qui arrive en masses compactes, comme n'a pas cessé de faire notre adversaire depuis le début de cette ruée.

Les premiers jours toute la masse de choc était prussienne. Grande nouveauté! A l'ordinaire, nos ennemis mettent au premier rang des Badois, des Saxons, des Wurtembergeois, etc., et, de préférence, on l'a souvent noté, des Bavarois. Mais cette fois c'était la bataille de l'Epereur et Roi. Les fidèles Prussiens furent à l'honneur. Il leur en coûta gros. Sur la première position anglaise, leurs pertes furent légères, car elle avait été très bouleversée par les gaz, mais quand ils arrivèrent à la seconde position, ils y trouvèrent des nuées de mitrailleuses qui les fauchèrent.

Certains éléments de la 16e division bavaroise, de la 28e division d'infanterie, de la 12e division d'infanterie, de la division d'Ersatz de la garde ont eu des pertes équivalentes à 25% de l'effectif; la 3e division de la garde et la 45e division de réserve ont encore plus souffert. Quelques-uns de leurs bataillons ont perdu 40%. Le chiffre augmente avec la 2e division de réfanterie qui arrivent pour certaines serve de la garde et la 5e division d'inunités à 50% de pertes. Enfin, dans la 6e division d'infanterie, la 195e, la 4e et la 119e division, des formations ont laissé sur le champ de bataille 75% de leur effectif. La re division bavaroise a subi sensiblement les mêmes pertes et a eu plusieurs de ses compagnies réduites à moins de 40 hommes!

L'Allemagne possède à peu près deux cents division sur notre front (y compris les forces qu'elle a ramenées de Russie et d'Italie). C'est avec ces forces qu'elle agit de la mer au front des Vosges. Elle semble en pouvoir consacrer cent à l'offensive.

Eh bien! à cette heure, elle a fait passer sur le champ de bataille la valeur de plus de cent divisions. Entendons-nous: il ne s'agit pas de cent divisions différentes les unes des autres. Plusieurs ont repassé deux et même trois fois sous notre feu. Mais c'est bien soixante-quinze à quatre-vingts divisions fraîches que l'Etat-major a déjà engagées. Ainsi a-t-il dépensé une partie considérable de ses armées. Sur les cent divisions (un million d'hommes) dont il dispose pour cette offensive, il ne lui reste que vingt-cinq divisions absolument fraîches. Et les trois quarts des forces qu'il met actuellement en jeu sont déjà éprouvées.

Ce serait un autre problème de faire une revision des forces totales de l'Allemagne et le calcul de ses réserves. Ce n'est pas le problème que je suis en mesure d'aborder. J'étudie les pertes qu'a subies son armée présente d'offensive. Nul doute qu'elle n'éprouve un certain découragement à comparer sa dépense avec ses gains, et surtout à mesurer ce que lui coûteraient les buts qu'elle s'est, il y a vingt jours, proposés hautement à la face du monde.

Le gouvernement badois vient d'annoncer qu'il cesse de publier la liste de ses pertes, ce qui prouve qu'il a intérêt à les cacher D'ailleurs le Grand Etat-Major avoue clairement leur importance dans son communiqué du 28 mars, en invoquant comme excuse la chaleur de la lutte. Il ajoute que 60 à 70 pour cent des pertes totales sont des blessés légers. Le tout est de savoir comment les Allemands définissent un blessé léger. Ils ont l'habitude d'appeler ainsi les hommes atteints par des balles de fusil ou de mitrailleuse et non par des éclats d'obus.

Nos soldats (par exemple dans les hôpitaux, nos blessés) sont tous profondément frappés du nombre prodigieux des cadavres allemandes qui jonchaient le sol à chaque fois qu'ils l'ont réoccupé dans leurs contre-attaques. Et puis écoutez cette lettre superbe d'un témoin:

Un officier de chasseurs à pied (e M., bien connu a ubarreau de Paris) m'écrit: "Nous devions débarquer le mardi à Montdidier après vingt-quatre heures de camion. Le Boche était avant nous, ce qui, n'altera point notre confiance. Samedi matin, vers 7 h. 30, il nous attaquait. Ce fut magnifique! En une heure, ses six vagues d'assaut, sans cesse renforcées, étaient arrêtées net Il faut avoir vu nos chefs de section, en terrain découvert, sous les rafales boches, dirigeant le tir de leurs sections mieux qu'à la manoeuvre; il faut avoir entendu cet adjutant de mitrailleurs à qui l'on conseillait de se coucher, s'écrier: 'Pensez-vous! Des cibles comme ça, on n'en a pas tous les jours"; et alors on comprend les pertes effroyables que nous avons infligées aux Boches.

"Devant leur petit poste, mes camarades G... et C... ont compté deux cents cadavres allemands soit dix fois leur propre effectif. Malheureusement, malgré la discipline du tir, les cartouches se raréfièrent. On visait les isolés: agents de liaison et officiers. Notre compagnie d'ailes fut écrasée. Son capitaine rendait compte: Je suis enveloppé, mais je tiendrai coûte que coûte." Il fut tué, hélas!

"Sur ce terrain plat comme un billard, sans un abri, sans un couvert, inutile de dire les prodiges accomplis par les hommes héroiques qui ravitaillaient en cartouches, qui portaient les renseignements et les ordres, qui relevaient les blessés, en plein jour! On arrêtait les Boches, on tuait par centaines. Quelle ivresse! Depuis dix jours nous n'avons reçu ni une lettre, ni un journal. ous sommes comme isolés du monde. Mais nous avons le sentiment de la victoire.."

La diminution des forces subie par les Allemands n'est pas compensée par le résultat qu'ils ont obtenu. Ce résultat, en effet, n'est pas d'ordre stratégique, mais rigoureusement d'ordre territorial. Et là-dessus un de leurs officiers a eu un mot sinistre, de grande portée.

Cet officier allemand, pris le 3 avril au village d'Ayette, entendait un officier anglais reconnaître que les Allemands avaient gagné beaucoup de terrain. Il s'écria brusquement: "Nous aurons besoin de tout ce terrain pour enterrer nos morts."

Maurice BARRES,
de l'Académie française.

LA VERTU SUR LE TRONE

Albert, roi des Belges, a reçu hier les correspondants de guerre français en tournée sur le front. Il paraît avoir produit sur tous une impression saisissante par le mélange de stoïcisme et de douceur qui fait de ce paladin sans panache l'image de la philosophie sur le trône. Le monde n'avait pas vu pareille simplicité dans l'héroïsme depuis Marc-Aurèle, le César mélancolique qui passa dix années de sa vie dans les boues de la Pannonie à défendre la civilsation romaine contre les barbares.

J'ai connu le prince Albert adolescent, du vivant de son oncle le vieux roi Léopold. Jeune, il ne faisait pas parler de lui à la manière des héros qui sont destinés à accomplir de grandes choses et à laisser une trace de feu dans l'histoire. Les fils de roi sont volontiers excentriques, peu ou prou. Guillaume II fut un kronprinz turbulent, son fils est orgiaque et violent, Alphonse XIII est un sportif au sang enflammé, Edouard VII fut un prince de Galles voluptueux, le roi actuel d'Italie était un numismate de cabinet. Nicolas de Russie était mystique. Le futur roi des Belges ne fut rien de tout cela. Il n'eut même pas l'une de ces amourettes retentissantes où d'après une légende qui n'a jamais été bien éclaircie, son frère ainé, le prince Beaudoin, aurait perdu la vie. Il fut simple et ordinaire. Il ne rêva ni d'être un saint ni d'être un conquérant ni même d'être un roi de l'ivoire ou du caoutchouc comme son oncle Léopold. Il fut élevé tout uniment pour faire un brave homme. Et il a fallu le hasard d'une tempête inouïe pour qu'à l'épreuve ce brave homme se révélât un homme brave.

Bravoure d'une qualité absolument rare, parce que consciente de la force d'accomplir son devoir, et quatre années ne l'ont pas fait vaciller une minute.

Or, ce roi chevalier est Hohenzollern par sa mère, et mari d'une Bavaroise, la quelle se révèle d'ailleurs son égale dans l'atroce épreuve. Il se trouve donc que le roi Albert est par lui-même une première victoire de l'éducation sur l'hérédité. Il nous assure — ce dont on pourrait douter à voir Guillaume, II et son fils—qu'ils n'est pas de race sauvage que le milieu ne puisse transformer et plus vite que nous ne croyons, en sagesse et en douceur. Et, par sa seule présence, il nous rassure sur la fin de ce conflit entre les forces bonnes et mauvaises de l'humanité.

Mauriee de WALEFFE.

VARIETES

NOUS SOMMES QUITTES

Un jour, un prêtre de Paris, Mgr Dulong de Rosnay, travaillait avec soin un discours qui devait peut-être établir sa réputation d'orateur.

Dans la rue passait un enfant criant le refrain du ramoneur. On le fit entrer.

L'enfant monta dans la suie et la fumée, redit en haut un couplet de sa chanson et reparut couvert de sueur et de poussière noire, près du bureau de l'homme au discours:

— C'est dix sous, Monsieur.

— Tiens, les voilà, nous sommes quittes.

Et l'enfant s'en alla.

Mais en reprenant la plume, une sorte de main de fer saisit le prêtre: elle l'étreignit comme fait le remords.

— Quittes? Comment quittes? Mais ce petit est-il une machine? N'est-ce pas une âme, une âme immortelle, est-ce qu'elle ne vaut pas tout le sang du Christ?

Il bondit à ce reproche, rappelle l'enfant, l'interroge sur Dieu, sur sa mère, sur le catéchisme et la première Communion; il n'y avait ni catéchisme ni première Communion. Mais tous deux parurent se reconnaître.

L'enfant enlaçait le prêtre d'un de ses longs regards pleins de curiosité et d'espoir. Que va-t-il donc se passer? Il se passa que le petit fut instruit que deux mois après dans une chapelle silencieuse, le prêtre, revêtu de l'ornement des fêtes, déposait sur les lèvres bien pures du pauvre enfant le pain qui fait les hommes forts et heureux. Plus tard, on pouvait voir le petit ramoneur monter à l'autel à son tour et bénir l'initiateur ou l'ange de sa vie.

Ce jour-là, ils furent quittes. Le salaire, le salaire du coeur fut intégralement payé.

Et tous deux, le jeune homme et le vieillard, comprirent que le don de soi-même vaut mieux que les plus brillants discours, et que, pour la jeunesse, pour une carrière, pour une vie d'homme, rien ne vaut le don de Dieu, renfermé dans la charité d'une caresse!

Comte de MUN.

THEATRES

Walker — "Nothing but the Truth" au Walker, est une comédie désopilante et l'une des meilleurs qui soit présentée sur la scène.

Il y aura matiné spéciale l'Empire Day.

La semaine prochaine la comédie "A Little Bit Old Fashioned" est la continuation du rire. May Robson est comme toujours brulante comédienne.

Orpheum — Mme Sarah Bernhardt. Lundi, mardi et mercredi. Matinie et soirées: "Du théâtre au champ d'honneur." Jeudi, vendredi et samedi, matinée et soirée: Camille. En plus il y aura grand vaudeville, des chants, déclamations et petites comédies. Semaine de gala.

Dominion—Cette semaine Billy Burke.

Pantages — Cette semaine les vues animées sont les mieux choisies.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.